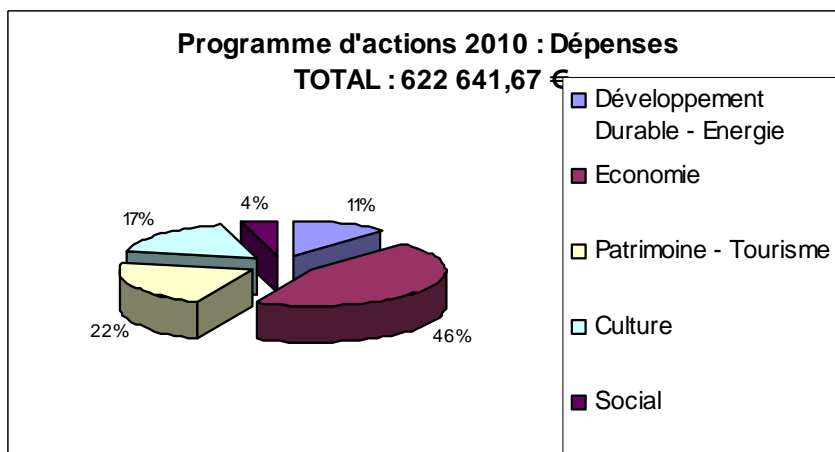
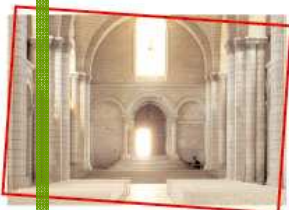


EDITO DU PRESIDENT

Le budget 2010 a été voté à l'unanimité par les membres du comité syndical réunis en séance le 16 février dernier. Reposant sur 5 axes de développement, le programme 2010 renforce la **plus-value** apportée par le Pays Saumurois au territoire.

En matière économique, les entreprises et l'emploi se trouvent renforcés, via les dispositifs PAI et NACRE pour la création – reprise d'entreprise, ou encore l'ORAC pour le développement des entreprises. Pour les collectivités, Thomas CESBRON, ingénieur thermicien, en partenariat avec l'ADEME, apporte une aide précieuse (technique et financière) aux collectivités qui portent des projets liés au développement durable et plus particulièrement aux agro-ressources.



Ce budget 2010, qui engage l'avenir immédiat, n'interdit pas la possibilité de se projeter à plus long terme. J'ai le souhait de voir se mettre en place en Saumurois une **gouvernance territoriale** qui permette une plus grande cohérence dans les actions menées, une unité territoriale renforcée et un poids du Saumurois à l'échelle départementale et régionale reconnue. Cette démarche a également pour objectif de renforcer la solidarité entre l'urbain et le rural.

Des solutions existent. J'invite chacun à y réfléchir et tendre ainsi vers une vision globale et non segmentée de notre territoire.

Le Président,
 Marcel AUDIAU

EXPERIMENTATION : LA VALORISATION DES CEPS DE VIGNE EN COMBUSTIBLE

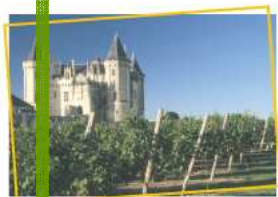
L'utilisation de biomasse (bois,...) comme combustible permet de réduire les émissions de GES et d'augmenter l'indépendance énergétique vis-à-vis des produits pétroliers. Le développement du bois énergie permet de fournir suffisamment de combustible, mais d'autres résidus de cultures pourraient apporter un complément pour atteindre les objectifs fixés par l'Union Européenne en matière d'énergies renouvelables, et au niveau international en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

C'est dans ce cadre et avec le partenariat de l'association **AILE** que le **Pays Saumurois** en lien avec le **Pays du Layon** teste la valorisation de ceps de vigne comme biocombustible.

La valorisation énergétique des ceps arrachés et des sarments taillés annuellement permettrait de produire 100 GWh/an d'énergie sur le Layon-Saumurois, ce qui représente 25 éoliennes comme celles d'Antoigné.

L'objectif des essais est le suivi de la combustion du biocombustible sélectionné dans des chaudières adaptées permettant de mesurer l'influence du type de chaudière (géométrie du foyer, grilles mobiles...) et des réglages effectués sur les résultats de combustion et d'émissions.

- **Vérifier la compatibilité du biocombustible choisi avec la chaudière,**
- **Déterminer pour le combustible et chaque régime de combustion, le rendement de combustion et le rendement de la chaudière,**
- **Quantifier les rejets atmosphériques issus de la combustion des biocombustibles,**
- **Etablir un comparatif entre bois et biocombustible (production de cendres, de mâchefer, encrassement de la chaudière, rendement...),**
- **Visualiser les éventuels phénomènes de corrosion dans les conduits de fumées.**



UN PROGRAMME D'UNE DIZAINE D' ACTIONS POUR LES SITES TOURISTIQUES DU SAUMUROIS

L'activité touristique en Saumurois est un levier essentiel du développement économique et permet de mettre en place des actions fédératrices. Elle représente 70 % de cette activité en Maine-et-Loire et regroupe des sites touristiques exceptionnels et très diversifiés.

Afin de soutenir cette dynamique et d'accompagner les sites de visite dans des actions de modernisation lui permettant de s'intégrer dans un monde concurrentiel en pleine évolution, un programme de 8 actions/formations distinctes sera proposé aux sites touristiques du Saumurois au cours de l'hiver 2010/2011 :

- **Aménager ses abords pour mettre en valeur son site,**
- **Développer une stratégie marketing pour mieux répondre aux attentes de la clientèle,**
- **Les outils de communication,**
- **Le site Internet,**
- **Plan d'interprétation des sites troglodytiques à destination des scolaires et du jeune public,**
- **Conduire un projet de modernisation de muséographie ou scénographie pour l'adapter aux attentes des publics,**
- **Construire une visite guidée interactive qui rende le patrimoine vivant.**

En préambule et afin d'amorcer la démarche dès maintenant, le Comité Départemental du Tourisme de l'Anjou animera le 30 mars prochain, au site des Perrières à Doué-la-Fontaine, un atelier d'une journée intitulé : « la démarche qualité visite Pays de la Loire ». Cette démarche, déjà engagée par plus de 20 sites de visite angevins, a été homologuée par le Secrétariat d'État au Tourisme au titre du Plan Qualité Tourisme.